



- Pièce d'identité**
- Demande d'inscription à l'HDR**
- Photocopie des diplômes permettant l'inscription à l'HDR**
Les candidats doivent être titulaires :
 - D'un diplôme de doctorat ou
 - D'un diplôme de docteur permettant l'exercice de la médecine, de l'odontologie, de la pharmacie et de la médecine vétérinaire et d'un diplôme d'études approfondies ou d'un master recherche,
 - Ou justifier d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat.
- Fiche de synthèse en version Pdf** (deux pages maximum) comportant les éléments suivants :
état civil, statut, discipline CNU, Unité de Recherche où les fonctions sont exercées, titre, date et discipline des diplômes permettant l'inscription en HDR, stages effectués, collaborations, contrats de recherche obtenus, étudiants encadrés, principales publications choisies par le candidat, correspondant aux tirés à part, joints au mémoire. (Préciser impérativement le cas échéant s'il s'agit d'un article original (A), d'une note (N), ou d'une lettre (L)), le résumé des thèmes de recherche et des projets.
- Mémoire dans sa version définitive au format Pdf** d'une cinquantaine de pages minimum faisant apparaître l'expérience des candidats dans l'animation d'une recherche incluant notamment :
 - **Le texte relatif à l'intégrité scientifique, ci-dessous, sur la page préliminaire.**
" Je déclare avoir respecté, dans la conception et la rédaction de ce mémoire d'HDR, les valeurs et principes d'intégrité scientifique destinés à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux de tout travail de recherche, visés à l'article L.211-2 du Code de la recherche et énoncés par la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et la Charte d'intégrité scientifique de l'Université de Montpellier. Je m'engage à les promouvoir dans le cadre de mes activités futures d'encadrement de recherche."
 - Un CV,
 - un rapport sur leurs stages dans des laboratoires français et/ou étrangers et leurs collaborations (préciser lieux et dates),
 - l'obtention de contrats de recherche (indiquer le titre, l'organisme contractant, l'année et le montant),
 - le dépôt de brevets éventuellement,
 - la direction d'étudiants de Master 2 (ou DEA) ou co-encadrement de Doctorat (indiquer le nom des étudiants, l'année, le titre du DEA (Master 2) ou du doctorat, les publications effectuées avec ces étudiants),
 - les collaborations productives
 - l'analyse de leurs travaux scientifiques,
 - la liste des publications indexées.
 - leur projet de recherche.
 - un résumé en français entre dix et quinze pages si votre manuscrit est en anglais.
 - les tirés à part des principaux travaux scientifiques seront annexés au mémoire, soit, 1 seul document.
- Lettre de motivation**
- Proposition des rapporteurs** (un exemplaire signé et un exemplaire sous format Excel)

Ce document doit uniquement comporter les noms des potentiels rapporteurs. La composition du jury sera demandée ultérieurement.

Il est conseillé de s'assurer de la disponibilité des rapporteurs proposés.

Le candidat propose 5 rapporteurs avec lesquels il n'a pas publié dans les 5 ans auparavant :

- 3 au moins sont titulaires de l'HDR
- 3 au moins n'appartiennent pas à l'établissement d'inscription